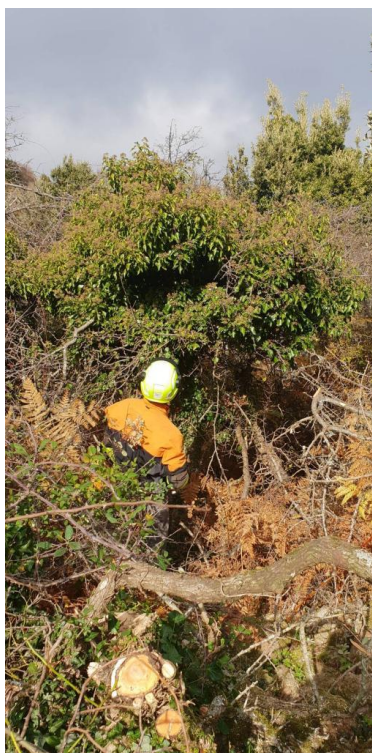
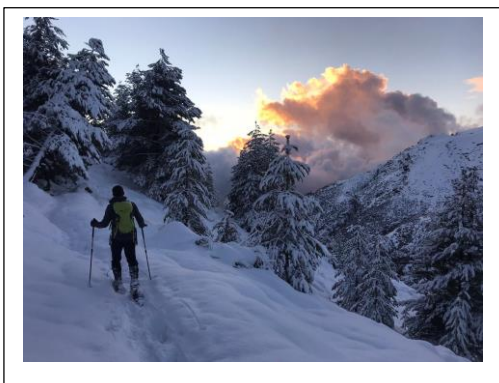
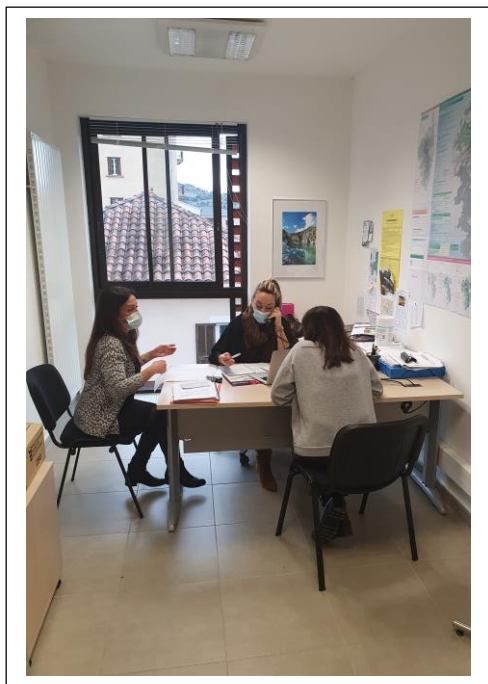


2019-
2020-
2021

BILAN ACTIVITE DU POLE VALORISATION DES TERRITOIRES



Parc
naturel
régional
de Corse
Parcu di Corsica

FINANCEURS DES PROJETS PRESENTES

Office de l'Environnement de la Corse

Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

**Agenza Acconciu, Urbanisimu
è Energia di a Corsica**

**Agence Aménagement,
Urbanisme et Énergie de la Corse**



Table des matières

POLE VALORISATION DES TERRITOIRES	4
A/ LA RANDONNEE	4
PREAMBULE : RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE Gestion des grands itinéraires de randonnée & activités de nature	4
1/ TRAVAUX REALISES EN REGIE 2019 -2020 - 2021	5
2/ Programmation régie pour 2021.....	10
3/ ACTIVITE EQUIPE OPERATIONNELLE RANDONNEE	11
• Entretien des grands itinéraires	11
• Balisage Sentiers	11
• Déneigement Refuges	11
• SIG	11
➤ Maintenances accès GR20.....	11
➤ Maintenances accès Mare a Mare	13
➤ Mise en place signalétique avec la CdC pour les sentiers inscrits au PDIPR	21
➤ Suivi fin de chantier en décembre pour Centre de Bucchinera sur le plateau du Coscione commune de Quenza et Serra di Scopamène.	22
➤ Suivi des Chantiers Refuges GR20	22
➤ Mise en place Panneaux PRMF – réhabilitation.....	23
➤ Inspection et suivi hivernal de tous les refuges GR20 & hors GR20 (A Sega Sur Corte & Puscaghja sur Evisa).....	24
➤ Aménagements sécuritaires et autres des sites à proximité des Refuges GR20 du PnrC.....	25
➤ Déneigement sécuritaire des Refuges du GR20 en hiver	26
➤ Relevé nivo météorologique dans le cadre de la convention avec Météo France.....	31
➤ Relevé topographique pour topoguide Haute Route à Ski.....	31
4/ DOSSIERS AVEC MARCHE REALISES ET TRAVAUX ACHEVES OU EN COURS 2020-2021	32
5/ CREATION ATELIER PARC A CORTE.....	33
6/ PROGRAMME DE REHABILITATION DES REFUGES GR20	35
6.1 Chronologie pour 1ère tranche de travaux	35
6.2 Chronologie pour 2ème tranche de travaux	36
B/ L'INGENIERIE AU SERVICE DES TERRITOIRES	37
PREAMBULE : RAPPEL DES MISSIONS DES SERVICES INGENIERIE DES TERRITOIRES, ECODEVELOPPEUR, ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	37
1/ Bilan Activité attractivité des territoires 2019-2020.....	38
Correction des 2 Topo-guides.....	38
Accueil standard Téléphonique	38
Salon des Vacances à Paris	38
La marque « Valeur Parc ».....	39

Projets 2020-2021	39
2/ Bilan Activité Ingénierie – Eco Développeur 2019-2020.....	43
Participations travaux institutionnels.....	43
Accompagnement technique projets	43
<i>Castagniccia</i>	43
<i>Tous secteurs</i>	43
<i>Celavu Prunelli - Gravona</i>	43
<i>Façade Ouest Corse</i>	45
Réserve de Biosphère	45
Ateliers CTE Balagne	45
Agenda 21 de la cc Spelunca Liamone	45
Séminaire fonds européens.....	45
Mise en place de conventions	46
<i>Mise en place d'une convention partenariale avec la CDC</i>	46
<i>Mise en place et signature d'une Convention entre le PNRC et la fondation du Patrimoine</i>	47
<i>Mise en place des contrats de concession de service publics</i>	47
PROJETS ET ECHANGES INTERNATIONNAUX ET EUROPEENS	48
<i>Mise en œuvre du Programme européen Ecochesnut</i>	50
INGENIERIE – CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE (AUE – ADEME)	51
CONVENTIONS COMMUNES ASSOCIEES	52

POLE VALORISATION DES TERRITOIRES

A/ LA RANDONNEE

PREAMBULE : RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE Gestion des grands itinéraires de randonnée & activités de nature

4

Le Parc naturel de Corse, créateur du célèbre GR 20 considéré comme le plus difficile GR de France, sera de nouveau conforté pour les 15 ans à venir (2018-2033) comme gestionnaire de celui-ci, ainsi que des refuges dont il est propriétaire.

Les missions du syndicat mixte ayant trait à la randonnée montagne et aux activités de nature qui sont menées par des agents « dont le métier s'apparente plus à une passion et une vocation qu'à une simple exécution de tâches » sont donc multiples et variées et se déclinent de la façon suivante :

- * **Equipes Montagne** avec des missions dédiées à la montagne et à la sécurisation de celle-ci pour une pratique sans risque.
 - Relevé nivo météorologiques hiver
 - Escalade sécurité
 - Travaux GR20 mise en place interventions sécuritaires

- * **Equipes terrains sectorisées** avec des missions liées au maintien, contrôle et redéfinition des sentiers. En période estivale une mission de surveillance, gestion de site et accueil sensibilisation auprès des refuges du GR20 est programmée
 - Entretien des sentiers (débroussaillage des grands itinéraires)
 - Balisages des sentiers
 - Gardiennage partagé refuge GR20 (mai à octobre)

- * **Equipe régie** avec des missions multiples de réalisations d'ouvrages (terrasses bois), de maintien des infrastructures existantes (gestions des refuges), de confection de mobiliers bois...
 - Réfection de passerelles
 - Maintenance des infrastructures de montagne du PnrC
 - Hélicoptages divers

- * **Ingénierie – Activité de nature** avec une mission de suivi, animation, accompagnement en ingénierie, prospection des activités de nature sur le territoire
 - Administratif
 - Suivi terrain des projets liés à la montagne et activité de nature

1/ TRAVAUX REALISES EN REGIE 2019 -2020 - 2021

COMMUNE DE CALENZANA

- * Installation au Refuge de Carozzu
 - Chalet accueil – sensibilisation PnrC
 - cuisine d'été
 - Douches Chaudes
- * Installation au site d'Ortu di Piobbu
 - Chalet
 - cuisine d'été
 - Douches Chaudes
- * Réhabilitation Passerelles accès GR20

COMMUNE DE CORSCIA

- * Réhabilitation passerelle de Caractutu sur sentier de la Transhumance.

COMMUNE D'ASCU

- * Installation cuisine d'été au refuge d'Ascu Stagnu.

COMMUNE DE COZZANO

- * Installation au Refuge de Usciolu
 - Chalet accueil – sensibilisation PnrC
 - cuisine d'été
 - Douches Chaudes

COMMUNE DE MOLTIFAO

- * Réhabilitation du site (barrières accès...)

COMMUNE DE QUENZA – SERRA DI SCOPAMENE

- * Centre d'accueil de Bucchinera, Travaux de reprise des parements en bois de la façade, du toit et du placo interne.
- * Installation sur le site d'Asinao
 - Chalet accueil – sensibilisation PnrC

COMMUNE DE SORBOLLANO

- * Réhabilitation de la passerelle Mare a Mare

COMMUNE DE CORTE

- * Installation et réhabilitation au refuge d'A Sega
 - Sanitaires (carrelage – faïence – douches)
 - Abri de cuisine

COMMUNE D'ALBERTACCE

- * Installation au Refuge de Ciottulu di i Mori
 - Abri cuisine
 - Douches Chaudes

COMMUNE DE PALNECA

- * Installation au Refuge de Prati
 - Terrasse
 - Abris randonneurs
 - Douches chaudes

COMMUNE DE VIVARIO

- * Installation au refuge de l'Onda

→ Abris randonneurs

→ Tables couvertes

- * Réhabilitation de la passerelle de Fiuminaltu
- * Remise en état du garde-corps de la passerelle accès GR20

COMMUNE D'EVISA

- * Réhabilitation passerelle de Puscaghja

COMMUNE DE PIOGGIOLO

- * Réhabilitation de la Passerelle aux bains de Guagno

COMMUNE DE GUITERA

- * Passerelle qui sera réhabilité d'ici la fin de l'année 2020.



« Cuisines été Refuges & Installation Eau chaude dans tous les refuges »



« Passerelle Fiuminaltu à Vizzavona – commune de Vivario »

Après



« Village des tortues de Moltifao »



« Chalets PnrC – ici Site d'Asinao »



Avant



« Passerelle Altagene »



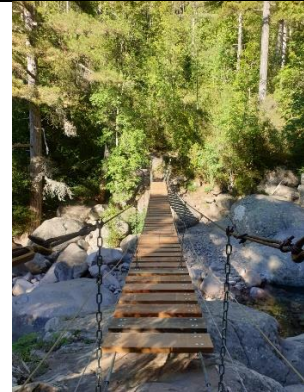
Après



Avant



« Passerelle Bonifato – Carozzu »



Après



Avant



« Terrasse Refuge de Prati – commune de Palneca »



Après



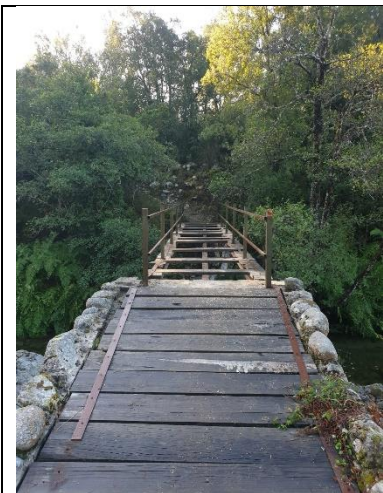
Avant



« Passerelle Puscaghja »



Après



Avant



« Passerelle Guagno »



Après



« Abri Table Bivouac Randonneur »

Avant

« Passerelle Guitera 38 mètres »

Après



2/ Programmation régie pour 2021

COMMUNE DE CHISA

- * Réhabilitation de la passerelle autoportée mixte bois métal de « Burà » sur la commune de Chisà.
- * Sécurisation d'un pont sur la rivière « Vadina Maio » situés sur la commune de Chisà.

COMMUNES DE CALENZANA, ASCO, ALBERTACCE, CORTE, ORTO, VENACO, VIVARIO, PALNECA, COZZANO, QUENZA, CONCA

- * Confection et installation de 35 tables en bois avec banc intégré d'une capacité de 10 personnes chacune pour les 12 refuges du GR20 et 2 refuges hors GR20.

COMMUNES DE VIVARIO

- * Refuge de l'Onda
 - Réhabilitation de la clôture de la zone de bivouac.
 - Installation de Racks pour amélioration condition hébergement randonneurs sur zone de bivouac

COMMUNES DE CALENZANA

- * Refuge de Carozzu
 - Rénovation de la toiture.

COMMUNES DE CONCA

- * Refuge de Paliri
 - Réhabilitation de la Terrasse du Refuge

COMMUNE DE VENACO

- * Refuge de Petra Piana
 - Installation de Rack pour amélioration condition hébergement randonneurs sur zone de bivouac.

COMMUNE DE PALNECA

- * Refuge de Prati
 - Installation de Rack pour amélioration condition hébergement randonneurs sur zone de bivouac.

3/ ACTIVITE EQUIPE OPERATIONELLE RANDONNEE

- **Entretien des grands itinéraires :**
 - GR20 – Mare a Mare
 - Tra Mare e Monti
 - Sentier Transhumance
 - Sentiers thématiques
- **Balisage Sentiers & pose signalétique**
- **Déneigement Refuges.**
- **SIG**



➤ **Maintenances accès GR20.**



Chantier sentier Rusiu – Col de San Antone 7kms d'ouverture

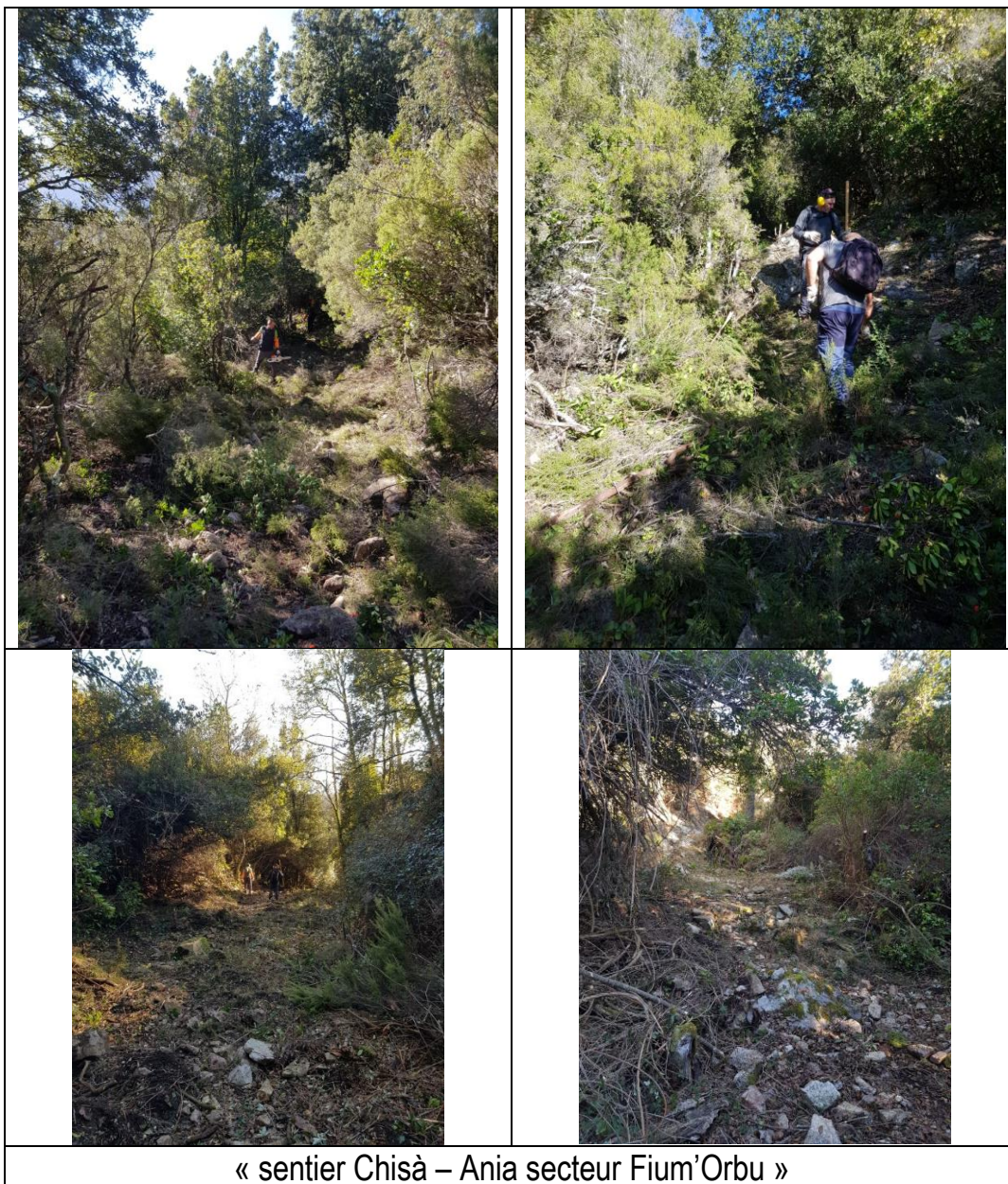


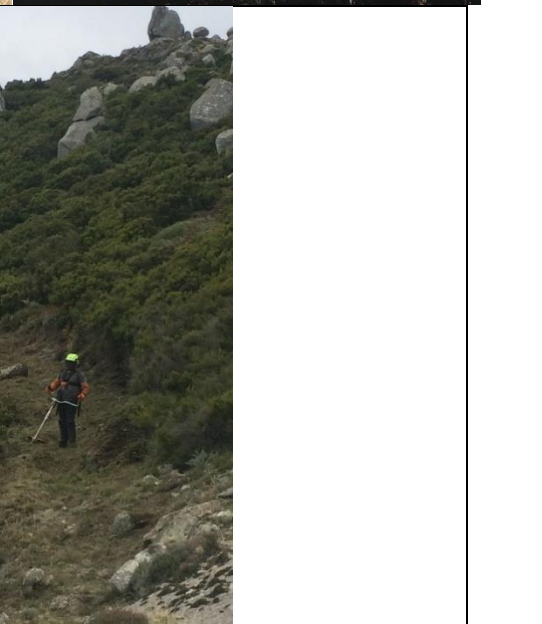
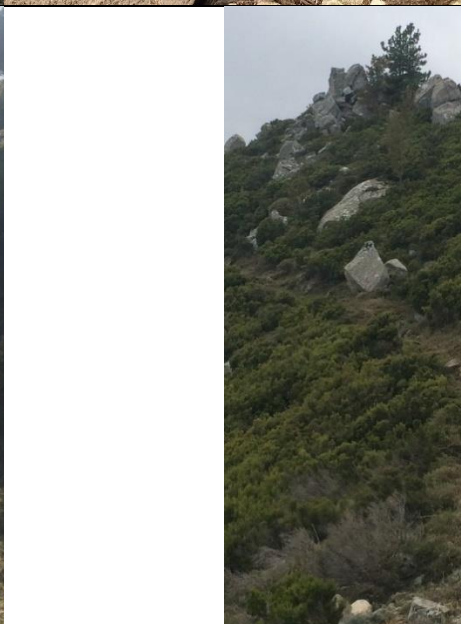
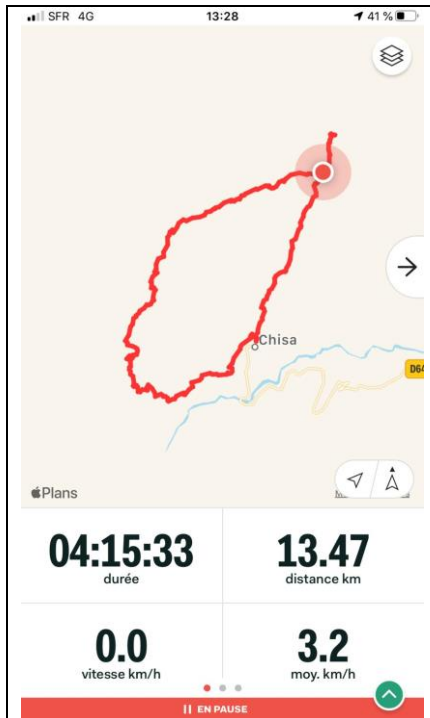
ENTRETIEN GR20 Capanelle – Col de Verde 2020



Eboulement Spelunca – janvier 2021

➤ Maintenances accès Mare a Mare

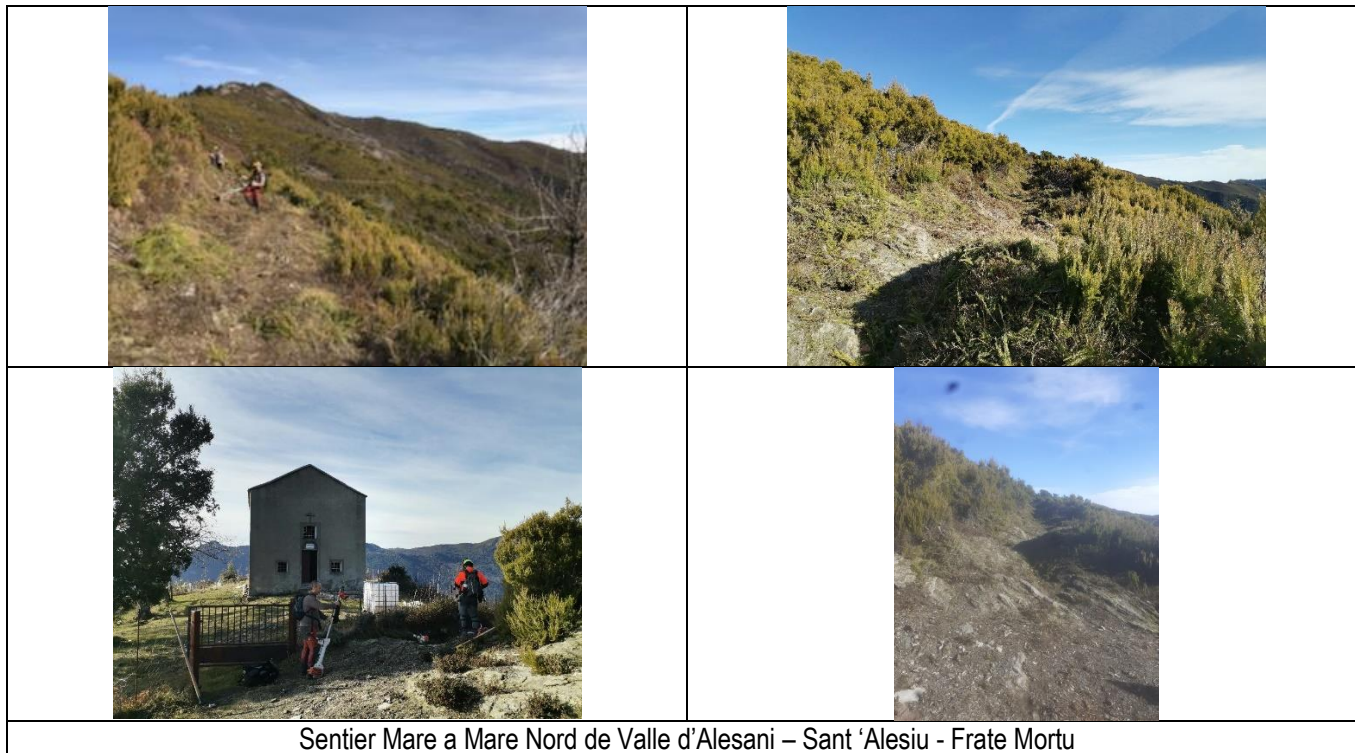




Sentier Chisà - Ghjuvà



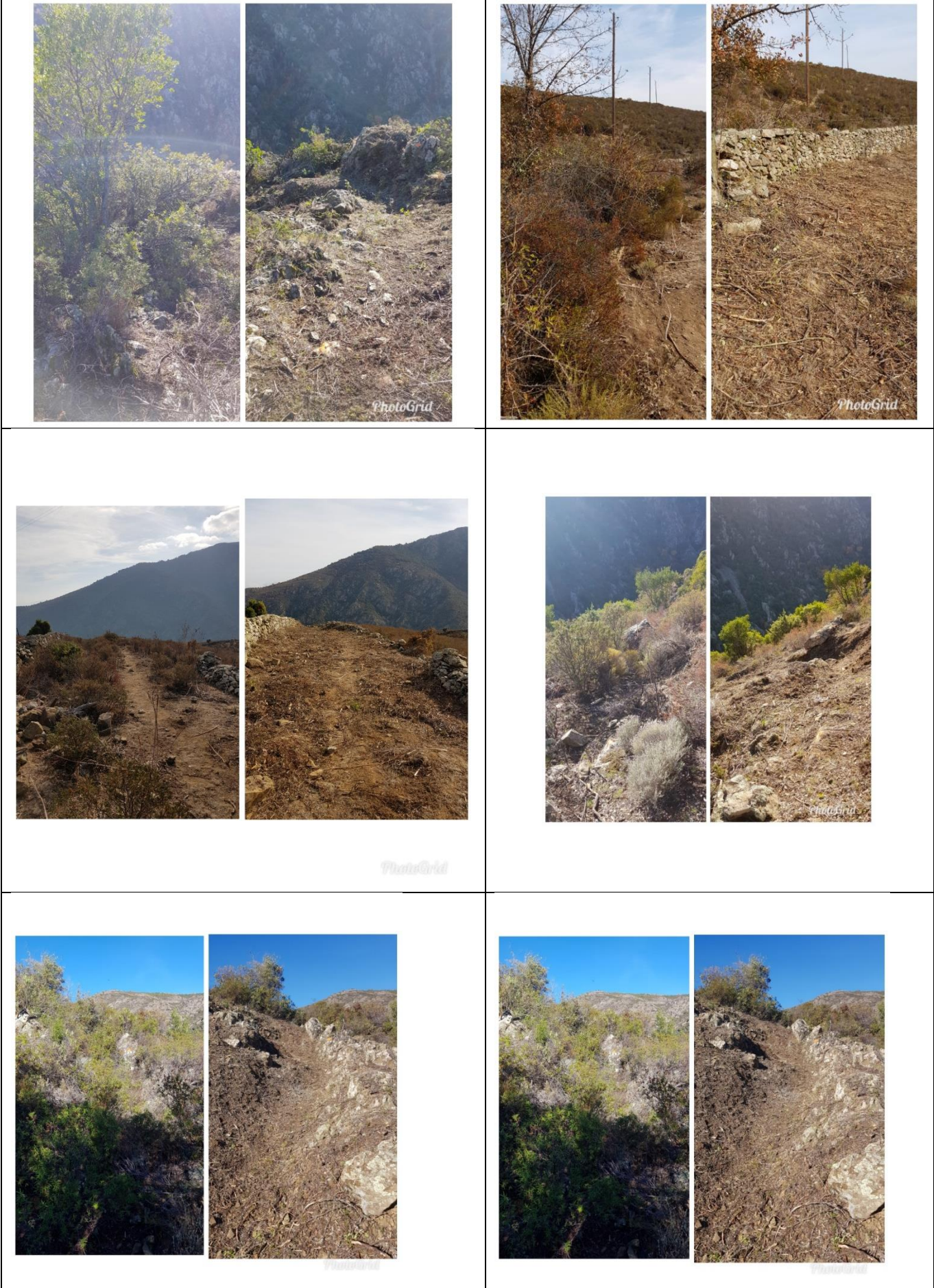
Sentier Mare a Mare Nord – Sermano – Allando – 5 kms – 250 Dénivelé



Sentier Mare a Mare Nord de Valle d'Alesani – Sant 'Alesiu - Frate Mortu



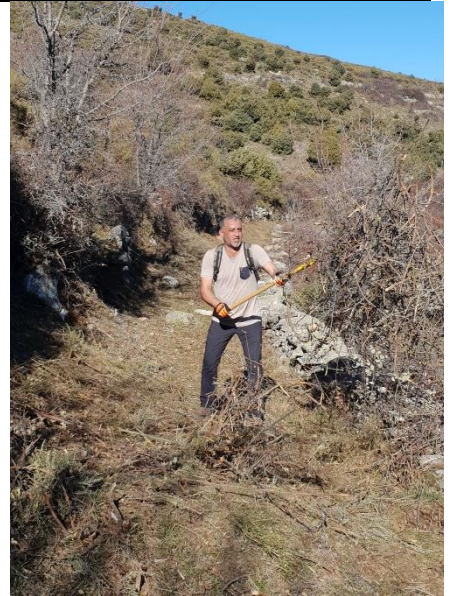
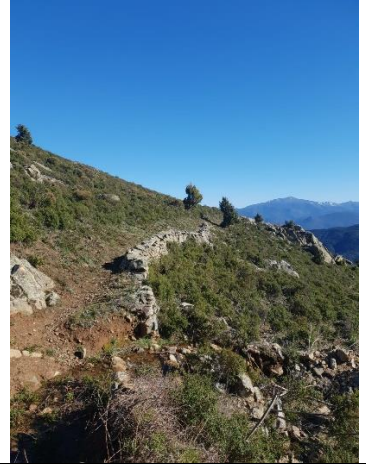
Ouverture Sentier Castagniccia – La Porta – Saint Pancrace 2019/2020



Sentier Vallica - Castifao



SENTIER COMMUNE DE PRUNO (CASTAGNICCIA)



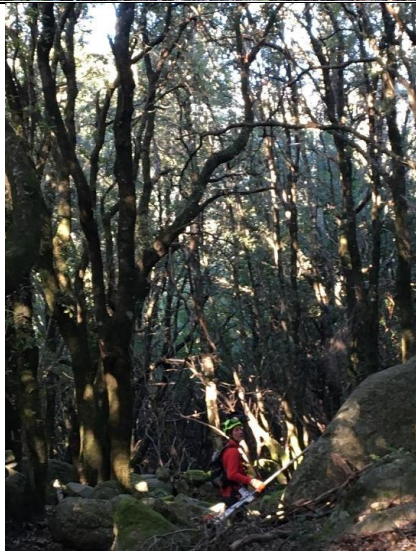
Sentier Asco – Moltifao (de Costa Funtanella à Sepula)



Sentier Mare e Monti – Cargèse / Paomia



SENTIER SOLARO – ISOLACCIU DI FIUMORBU « LIVANTINU » - Janvier 2021



Poghju di Nazza – Lugo di Nazza – janvier 2021

➤ Mise en place signalétique avec la CdC pour les sentiers inscrits au PDIPR



- Suivi fin de chantier en décembre pour Centre de Bucchinera sur le plateau du Coscione commune de Quenza et Serra di Scopamène.



- Suivi des Chantiers Refuges GR20
 - Suivi travaux Refuge Tighjettu



Remplacement Poutres

Mise en place Arrêts Neiges sur toiture



➤ Mise en place Panneaux PRMF – réhabilitation



Remplacement Panneaux PRMF de Ponte Vecchju – commune de Galéria



Remplacement Panneaux PRMF au départ de la piste de Barghjiana – commune de Mansu

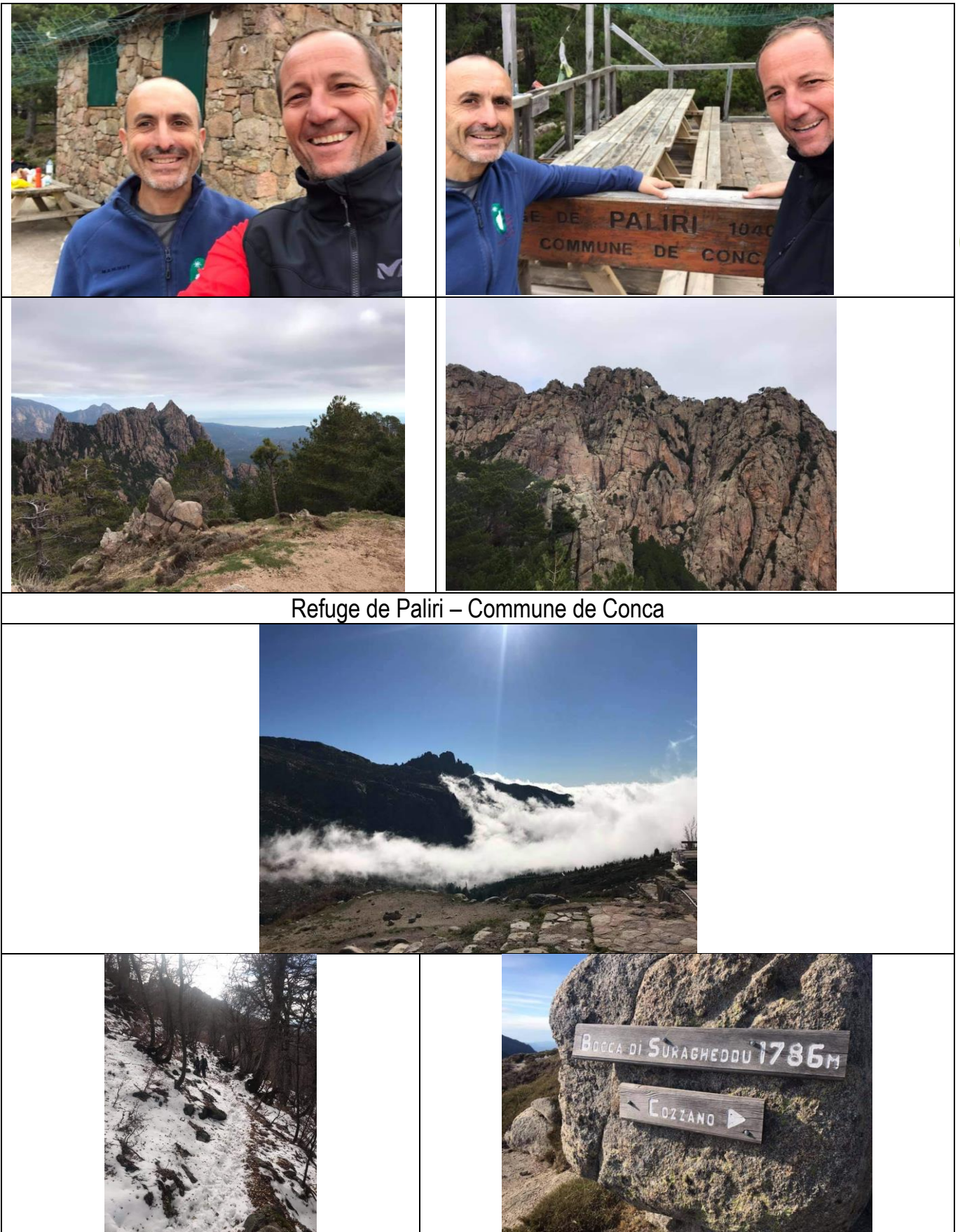


Panneau PRMF Piste de Piriu

Piste Liaison Ortu - Carrozzu

Gîte de Galéria

- Inspection et suivi hivernal de tous les refuges GR20 & hors GR20 (A Sega Sur Corte & Puscaghja sur Evisa)



Refuge de Paliri – Commune de Conca



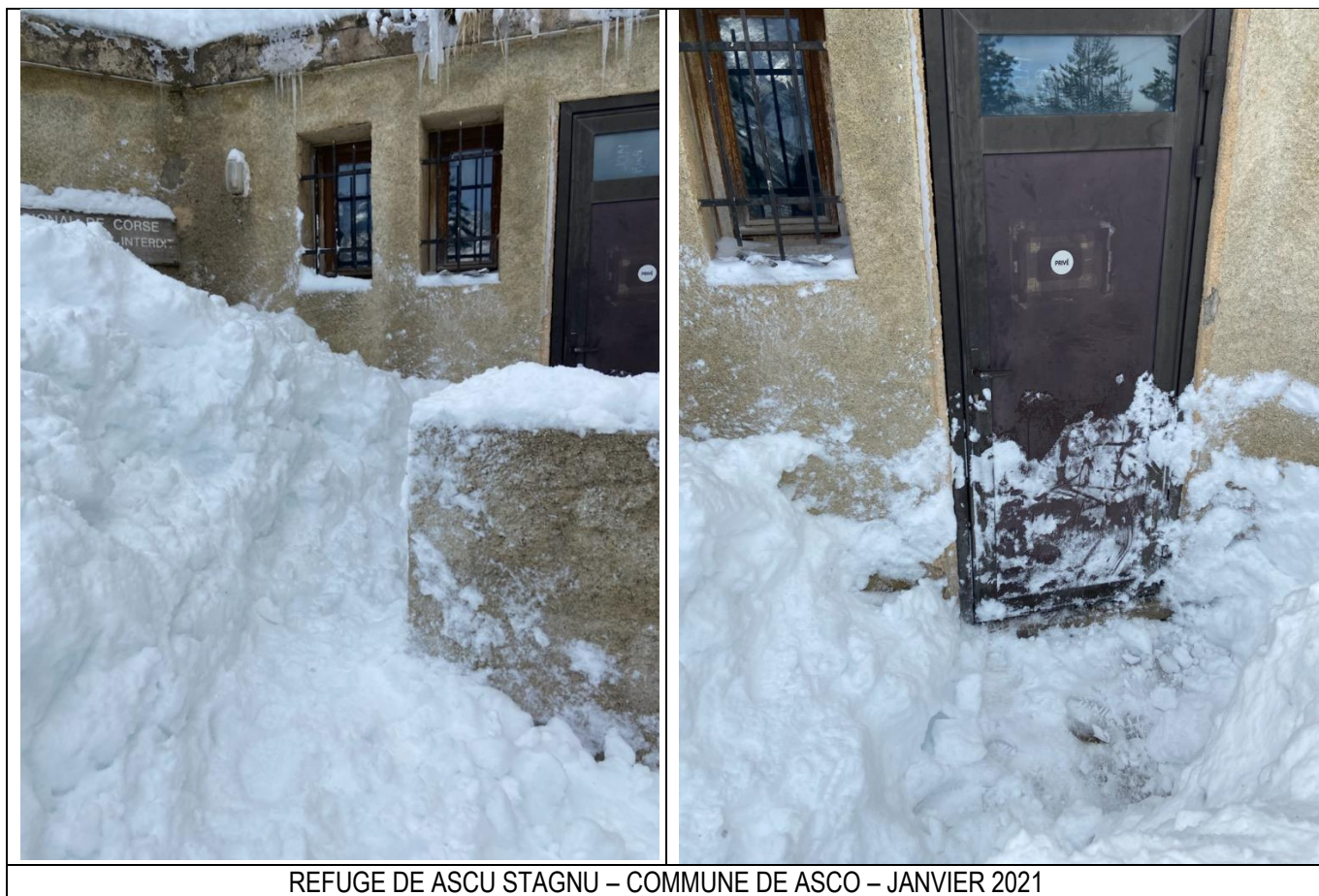
Refuge d'Usciolu – Commune de Cozzano

➤ Aménagements sécuritaires et autres des sites à proximité des Refuges GR20 du PnrC



Confection DZ Refuge de Tighjetu - commune d'Albertacce

➤ Dénégement sécuritaire des Refuges du GR20 en hiver





REFUGE DE TIGHJETTU – COMMUNE D'ALBERTACCE – JANVIER 2021



REFUGE DE PALIRI – COMMUNE DE CONCA – JANVIER 2021



REFUGE DE PRATI – COMMUNE DE PALNECA – JANVIER 2021



REFUGE DE CIOTTULU – COMMUNE ALBERTACCE – JANVIER 2021



REFUGE USCIOLU – COMMUNE DE COZZANO – JANVIER 2021



REFUGE DE MANGANU – COMMUNE DE ORTO – JANVIER 2021

➤ Relevé nivo météorologique dans le cadre de la convention avec Météo France

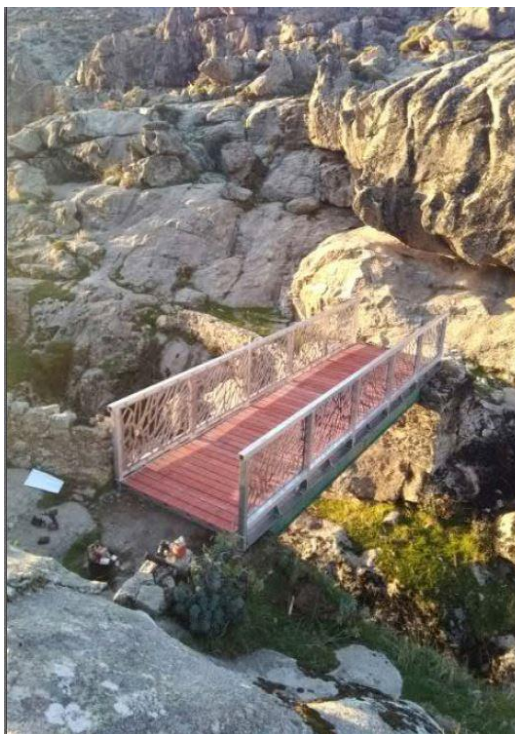


➤ Relevé topographique pour topoguide Haute Route à Ski



COMMUNE D'ALBERTACCE

- * Passerelle de Curbali novembre 2020



Installation passerelle Curbali – commune Albertacce

- * Refuge de Tighettu
 - Mise en sécurité du refuge de Tighjettu (Cf. page 21)
 - Dossier Lutte contre punaises de lit avec reprise salle hors sac en maçonnerie sur refuge de Ciottulu di i Mori achevé.
- * Refuge de Ciottulu di i Mori
 - Installation d'un Auvent réalisée.

COMMUNE D'ORTO

- * Refuge de Manganu
 - Dossier Lutte contre punaises de lit avec reprise salle hors sac en maçonnerie sur refuge de Manganu en cours de finalisation d'ici fin 2020 pour cause de mur (*rapport présenté en AG 19 octobre 2020*)
 - installation Auvent refuge de Manganu prévu pour avril 2021
 - réhabilitation des murs est & Ouest

COMMUNE DE PASTRICCIOLA

- * Réhabilitation mur de soutènement Mare à Mare Centre en cours, Marché attribué, travaux programmés pour le 11 janvier 2021.

COMMUNE DE PALNECA

- * Dossier Lutte contre punaises de lit avec reprise salle hors sac en maçonnerie sur refuge de Prati – travaux programmés pour avril 2021.

COMMUNE DE COZZANO

- * Installation réalisée d'un Surpresseur au refuge d'Usciolu
- * Dossier Lutte contre punaises de lit avec reprise salle hors sac en maçonnerie sur refuge d'Usciolu – travaux programmés pour avril 2021.
- * Installation d'un Garde-corps métallique pour les sanitaires du refuge d'Usciolu programmé pour fin 2020

COMMUNE DE VIVARIO

- * Refuge de l'Onda
→ Installation du système Photovoltaïque

COMMUNE DE VENACO

- * Refuge de Petra Piana
→ Réfection du toit en cours
→ Projet d'installation de 4 toilettes sèches et réhabilitation de 4 douches (*proposition AG 19 octobre 2020*)

COMMUNE DE CORSCIA

- * Réhabilitation du départ du sentier de la transhumance à Corscia programmé d'ici la fin de l'année 2020.

COMMUNE DE SAN GIOVANI DI MORIANI

- * Dossier passerelle Mare à Mare Nord en cours.

COMMUNE DE NOCARIO

- * Installation d'une marquise protection intempérie porte principale à la Casa Paoletti.

5/ CREATION ATELIER PARC A CORTE

- * Centre d'Usinage Atelier du PnrC à Corte (Formation & Utilisation) 17 NOVEMBRE 2020





UTILISATION SIMPLIFIEE DE LA MACHINE.
 DES UTILISATIONS INFINIES SUR TOUS TYPES DE SUPPORTS SONT POSSIBLES (PLEXI, ALU, ACIER, PIERRE.....)

* Confection régie de Tables GR20



6/ PROGRAMME DE REHABILITATION DES REFUGES GR20

6.1 Chronologie pour 1ère tranche de travaux

a. En détail : Refuge d'Asinau :

Le refuge d'Asinau est situé sur la commune de Quenza à une altitude de 1530 mètres. Suite à sa destruction par un incendie en mars 2016 et de façon à assurer l'accueil des randonneurs dans des conditions optimales de sécurité, la reconstruction de ce refuge constitue une priorité pour le PNRC.

Dans ce cadre,

COMMUNE DE QUENZA

- Refuge d'Asinau
- Foncier régularisé en 2018 (emphytéose)
- une procédure de concours de maîtrise d'œuvre a donc été lancée le 6 août 2019, engageant ainsi une longue procédure de consultation à l'échelle nationale et européenne destinée au choix de l'architecte du projet.
- La réunion pour la sélection des candidats s'est tenue le 26 novembre 2019.
- Après l'examen des 17 candidatures remises pour ce concours, le jury a désigné les 3 équipes admises pour la phase Esquisse + du projet.
- Le jury de concours s'est de nouveau réuni le 9 mars 2020 pour évaluer les projets proposés parmi les 3 équipes sélectionnées.
- Après décision du jury, le Président a désigné le cabinet Alpha Architecture, lauréat du présent concours de maîtrise d'œuvre.
- Des réunions de concertation avec le Maître d'œuvre ont été réalisées afin d'affiner le projet.
- Des études complémentaires (relevé topographique, visite sur site...) ont été réalisées afin d'établir un chiffrage complet du projet (réunion finale programmée le 15 janvier 2021)

En termes de planning, les principales étapes à venir sont globalement les suivantes :

- Dépôt des autorisations d'urbanisme : mars 2021
- Lancement de la consultation des entreprises : mai 2021
- Lancement des travaux : **Octobre 2021**

Tous les reports de réunions et retard pris sur le projet Asinao sont essentiellement dues à la crise sanitaire en cours.

b. En détail : Refuges de Carozzu et Ortu di Piobbu

Suite à cette première phase portant sur la reconstruction du refuge d'Asinau, et après **réévaluation de la procédure de concours** proposée qui s'est avérée longue et fastidieuse, une réflexion concernant la passation des marchés est actuellement menée avec les services de l'État.

L'objectif étant de raccourcir au maximum les délais durant la phase de consultation et de diminuer les coûts comme cela est permis.

Le lancement de la procédure sous forme de Marché Adapté pour Assistance à maîtrise d'œuvre, d'ouvrage et études complémentaires pour la Reconstruction et réhabilitation des refuges d'Ortu et Carozzu (Calenzana) est donc programmé pour février 2021.

Dans cette optique :

COMMUNE DE CALENZANA

- * Refuges de Carozzu & Ortu di Piobbu
 - Foncier régularisé en 2020 (emphytéote)
 - Lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre : février 2021
 - Dépôt des permis de construire : 1^{er} semestre 2022
 - Consultation des entreprises et lancement des travaux : 3^{eme} semestre 2022

6.2 Chronologie pour 2ème tranche de travaux

L'Assistance à Maitrise d'œuvre, d'ouvrage et les études complémentaires sont déjà actées par arrêtés :

CdC – Refuges de Prati, Usciolu, Petra Piana arrêté ARR19B12019SDIM)

Etat - (Refuge de L'Onda arrêté n°2020-06-24-053 / Usciolu, Prati, Petra Piana arrêté 2019-11-20-269)

COMMUNE DE COZZANO

- * Refuge d'Usciolu
 - Document d'arpentage réalisé
 - Bail en cours de finalisation par notaire - la commune ayant délibéré
 - Lancement Marché Assistance à maitrise d'œuvre & études complémentaires programmé courant 2021

COMMUNE DE VENACO

- * Refuge de Petra Piana
 - Document d'arpentage réalisé
 - Bail en cours de finalisation par notaire- la commune ayant délibéré
 - Lancement Marché Assistance à maitrise d'œuvre & études complémentaires programmé courant 2021

COMMUNE DE PALNECA

- * Refuge de Prati
 - Document d'arpentage réalisé
 - Bail en cours de finalisation par notaire
 - Lancement Marché Assistance à maitrise d'œuvre & études complémentaires programmé courant 2021

COMMUNE DE VIVARIO

- * Refuge de l'Onda
 - Document d'arpentage réalisé
 - Bail en cours de réalisation par notaire
 - Lancement Marché Assistance à maitrise d'œuvre & études complémentaires programmé courant 2021

B/ L'INGENIERIE AU SERVICE DES TERRITOIRES

PREAMBULE : RAPPEL DES MISSIONS DES SERVICES INGENIERIE DES TERRITOIRES, ECODEVELOPPEUR, ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

✓ ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Le Parc naturel régional de Corse a un rôle important sur son territoire, à savoir « mettre en valeur, informer, susciter, transmettre... » et c'est à travers le service attractivité du territoire et ses différentes missions que se fait le lien aux territoires.

- * **La Communication institutionnelle** à destination des publics
 - Réseaux sociaux,
 - évènements...
- * **Le Marketing** à destinations des estivants
 - vente produits d'appel
- * **Le Tourisme** avec une mission liée aux suivis des actions des partenaires, à l'animation, à l'accompagnement de projets, au suivi de dossiers intra et extra PnrC.
 - mission administratives
 - Salon randonnée
 - évènements
- * **La Marque Valeur Parc naturel** à destination des producteurs locaux afin de donner une plus-value à leurs produits et œuvrer à confirmer la qualité des productions locales
 - administratif
 - suivi terrain des producteurs

37

✓ INGENIERIE AU SERVICE DES TERRITOIRES

La Charte du PnrC a identifié le besoin des territoires de se voir doter d'une ingénierie au service des différents publics (élus, socio-professionnels, associations...). Cette ingénierie est apportée sous différents formes :

- * **L'Energie** avec une mission conseillée en Energie partagée qui soutient techniquement et administrativement les projets locaux du territoire ayant attrait aux Energies renouvelables ou à la redéfinition de projets énergétiques.
 - Administratif
 - Accompagnement terrain porteurs de projets

✓ L'ECO DEVELOPPEMENT

Les parcs régionaux sont fondés sur le diptyque protection /développement décliné dans une charte à 15 ans. Le PnrC s'est engagé très tôt dans des démarches de développement auprès du monde pastoral, de la randonnée et du tourisme rural. L'expérience acquise depuis près de 20 ans, la connaissance du territoire et des acteurs a permis de franchir des étapes impliquant des objectifs, des moyens et une méthode avec la mise en place ou le développement d'activités économiques sur le territoire du PnrC en conformité avec sa charte. Les éco-développeurs, formés et mobilisés au sein d'une équipe, ayant à leurs côtés l'équipe pluridisciplinaire du Parc et un réseau de partenaires, sont en mesure de remplir des objectifs à trois ans et annuels de façon collective et individuelle. Grâce à une **légitimité et un positionnement de coordinateur bien établi en interne** (interaction entre les différents services du smprnc) ainsi qu'en **externe** (avec les maires, présidents d'intercommunalités, techniciens agences et offices etc...) ils œuvrent au rôle qui leur est demandé, en mobilisant, concertant, explorant, détectant, accompagnant, créant..... La notion de transversalité dans les projets redevient une évidence et pour l'heure, seuls des agents de développement généraliste peuvent effectuer cette démarche de coordination. Leur présence de terrain en milieu rural est devenue indispensable ainsi que leur disponibilité et leur soutien auprès des élus, des socio professionnels, des associations etc., dans leurs démarches a souvent été répété en concertation, et ce même si chaque intercommunalité a potentiellement un agent de développement dans sa structure.

- Rôle Administratif, d'animation, d'accompagnement, d'initiateur, de créateur....
- Accompagnement terrain porteurs de projets

1/ Bilan Activité attractivité des territoires 2019-2020

Correction des 2 Topo-guides

Les 2 ouvrages concernés sont des publications co-éditées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) et par le Parc naturel régional de la Corse – Parcu di Corsica (PNRC).

Leurs références :

Topo GR20 « A travers la montagne Corse » N° 067

Topo « Entre mer et montagne » N° 065

Ce travail de mise à jour a nécessité une collaboration de plusieurs agents ; Monsieur Benoit Vesperini, Responsable de la planification du Service Gestion opérationnelle des grands itinéraires et Madame Paulette Graziani agent d'accueil et Responsable Photothèque.

Dans un premier temps il a fallu faire un inventaire complet sur 2 points incontournables ;

- la vérification des cartes IGN, ce sont les cartes qui correspondent aux descriptions de chaque étape des randonnées proposées
- le listing des hébergements de chaque randonnée (gîtes d'étape et autres structures privées)

Ce travail a duré plusieurs jours avec de l'investigation et du relationnel (par téléphone essentiellement).

La révision complète de tous les éléments a abouti à la mise à jour des cartes IGN, ainsi que celle du listing des hébergements.

Accueil standard Téléphonique au siège du PnrC à Corti.

D'une manière tout à fait habituelle et classique, les renseignements demandés concernaient en majorité les modalités de réservations pour les refuges et pour les gîtes d'étapes.

Notre rôle est de diriger le public puis de l'inviter à se rendre sur la Centrale de réservation du Parc naturel régional de la Corse-Parcu di Corsica : pnr-resa.corsica

Soulignons que cette incitation à réserver est une de nos politiques au sein du SMPNRC. Nous préférons, dans un souci d'organisation que les randonneurs effectuent leurs réservations en avance, de façon à ce qu'elles soient bien enregistrées plutôt que de les laisser arriver spontanément dans les structures d'hébergements sans aucune garantie. De plus, avec ce système, la possibilité d'obtenir un « avoir » ou éventuellement un remboursement est plus maîtrisable. Nous communiquons l'adresse pour toutes demandes d'annulation : contact@pnr-resa.corsica

Gestion de l'adresse mail : infos@pnr-corse.fr

Salon des Vacances à Paris

La Corse mise à l'honneur lors de la 35^{ème} édition du salon « Destination Nature » à Paris.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'A.T.C (Agence du Tourisme de la Corse), le Parc naturel régional de Corse était présent porte de Versailles, du 14 au 17 mars dernier, pour le salon Mondial du Tourisme et sa déclinaison ciblée « Destinations Nature ».

Le PNRC a pu, lors de cette manifestation, constater une fois de plus, la forte attractivité de la destination Corse et le fort intérêt d'un public toujours plus nombreux pour les itinéraires de randonnée. Certes le mythique Gr 20 a été plébiscité, mais aussi dans une moindre mesure les transversales permettant la découverte des villages de l'intérieur de l'île « hors saison », comme les Mare a Mare, les Mare e Monti et le sentier de la Transhumance.

Durant ces quatre jours, les agents du pôle « Valorisation des Territoires » du Parc régional auxquels s'étaient jointes la Directrice de l'O.T de Corti et une représentante des gérants de gîtes (Madame Annie Filippi, du gîte Le Scopos) ont pu rencontrer, renseigner, informer, près de 900 visiteurs sur leur stand et faire ainsi la promotion des Transversales afin de développer un tourisme de nature tout public, particulièrement propice à un étalement souhaité de la saisonnalité.

Ils ont participé en outre, à des débats et des interventions, visant à promouvoir la destination Corse au travers de ces randonnées itinérantes. Interventions, salués chaleureusement par un nombreux public conquis.

Cette participation du Parc régional de Corse et de ses partenaires, à ce salon dédié à la « Destination Nature », de par l'intérêt qu'elle suscite auprès du public est un vecteur important de développement local, qu'il sera important de pérenniser dans les années à venir.

La marque « Valeur Parc »

La marque « Valeur Parc » créée par la Fédération Française des Parc Régionaux de France est un outil stratégique au service du PnrC avec des objectifs prioritaires.

Dès la fin 2019, travail de fond sur la marque a été effectué par l'agent Anna Acquaviva, afin de préparer un déploiement stratégique pour 2020.

Dans une logique de filière, le choix s'est porté sur l'Agroalimentaire.

L'Agroalimentaire représente entre autre, l'identité de notre territoire. En effet, on trouve des produits à forte typicité parmi lesquels le miel et les fromages fermiers.

L'apiculture et le pastoralisme attirent de plus en plus de jeunes soucieux de travailler sur leur terre en proposant des produits de qualité. Le PnrC, à travers sa marque, se base sur le soutien des producteurs locaux, sur un principe de confiance et de partenariat.



Des rencontres ont été organisées :

*Au CPS (Centre de Promotion Social) à Corté.

C'est l'organisme de formation référent du Centre Corse pour l'ensemble des filières agricoles.

*Syndicat AOC Miel de Corse, Mele di Corsica » à Altiani, c'est un syndicat représentatif de la filière agricole qui a œuvré à l'obtention de l'AOC.

*Apiculteurs et éleveurs ovins et caprins installés en Centre-Corse.

Il est également prévu de proposer aux acteurs détenteurs de l'ancienne marque Parc (antérieur à 2016) de réactualiser leur marque. Par exemple, les Eaux d'Orezza pour lesquelles la réactualisation du nouveau référentiel « Eau » sera redéfinie conjointement avec la FNPNR début 2020.

De plus, les eaux de Zilia sont venues nous solliciter afin de bénéficier de notre label. Zilia ne faisant pas partie du territoire, ne peut pour le moment être concerné.



Edition Livre « Itinéraire Gourmand dans les Parcs naturels régionaux » – janvier 2021

Projets 2020-2021

Salon de la Montagne à Corté

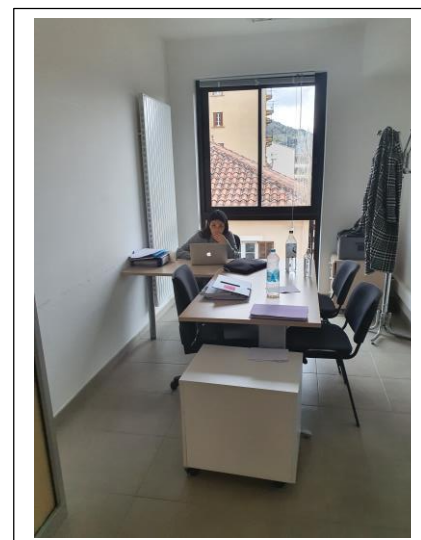
Le PnrC a été sollicité par l'Office de Tourisme « Centru di Corsica » et par l'Association des commerçants de la ville de Corté, afin d'apporter une contribution au projet « Le Salon de la Montagne », prévu en octobre 2020. Ce salon a pour but un étalement de la saisonnalité touristique dans le Centre Corse.

Un premier rendez-vous a été organisé dans les locaux du Parc afin de définir une stratégie de soutien auprès des commerçants. Plusieurs pistes ont été exploitées ;

Nous proposons la mise en place, et l'animation de 2 stands du Parc naturel régional de la Corse. Le pôle Education à l'Environnement, géré par Madame Véronique Murracchiole, est fortement impliqué dans l'organisation de cet événement.

Gestion de l'information auprès des randonneurs et autres publics :

- Adresses mail infos@pnr-corse.fr
- Accueil téléphonique 04.95.34.54.80



Trail « Terre des Dieux »

L'Association Mantinum a fait appel au PnrC afin d'organiser un trail sur le GR20

Le service Communication du Parc intervient à 2 niveaux :

- 1) La création d'un logo
- 2) L'élaboration d'un slogan

Le logo devrait être floqué sur les Tee-Shirt des participants :

- coureurs
- agents du Parc
- bénévoles de l'organisation.

Ce logo a été élaboré et créé entièrement par l'alternante Madame Marine Toracca. Ce travail a nécessité une concertation régulière et suivi rapproché avec la Responsable de service.

Le slogan en langue Corse :

Le Parc di corsica souligne par-là, son attachement et son engagement au Patrimoine culturel insulaire. Le slogan doit répondre à la politique du PnrC en ce qui concerne la préservation de l'Environnement qui est évidemment une de ses priorités.

Grace à sa convention, co-signée avec l'Association Mantinum, le PnrC entend faire respecter strictement les conditions de sensibilisation de l'écosystème du territoire.

Les organisateurs de l'Association ont félicité le service Communication pour le travail effectué.

Le logo :



Retenons une grande satisfaction de leur part pour ce travail collaboratif avec le PnrC et la volonté de leur part de faire une communication sur l'évènement en commun avec celle du Parc.

Refonte du site internet

Mise en place avec « Les éditions corses ». Une stratégie d'ensemble a été étudiée. Des propositions ont été très rapidement soumises au service Communication du Parc. Plusieurs rencontres sont prévues au siège de l'agence à Furiani. Et un site devrait être mis en ligne à compter de février 2021.

Les réseaux sociaux Instagram et Facebook

La page Instagram du Parc naturel régional de Corse :

Cette page comptabilisait 2 300 abonnés en novembre 2019.

En 6 mois cette page obtient près de 8 000 abonnés.

La stratégie mise en place par le service Communication :

- *Dynamiser l'image du Parc naturel régional de Corse- Parcu di Corsica
- *Inonder en visuels et en support (photos territoire Parc)
- *Organisation de concours

Dans le but de :

*Conquérir et gagner une cible jeune, sachant qu'Instagram est le réseau le plus utilisé par les jeunes devant Snapchat et Facebook. (Source BDM Média, A. Patard Etude publiée en février 2020)

*Susciter de l'intérêt, des interactions et des partages pour obtenir des demandes d'abonnements.

*Augmenter les abonnés

Résultat :

*Succès du concours d'automne, près de 400 participants. Nous retenons 4 gagnants, choisis par le jury, composé entre autre Monsieur le Président Jacques Costa et de Monsieur Hervé Corteggiani (Responsable Editions). Les lots proposés furent très appréciés (Sorties découvertes en milieu naturel, cerfs ou mouflons ou une visite de la Maison de la Mer à Galeria).

*Nous constatons + de 100 demandes d'abonnements au quotidien

*Des partages

*Des remerciements réguliers de la part de nos abonnés

*Des « repost »

*Des demandes quotidiennes de renseignements sur les randonnées

*De réels échanges avec des photographes reconnus ; WildCorsica, Thibaut Dini etc

*Des abonnements de personnalités insulaires comme Guillaume Peretti ou encore Yannick Cahuzac

La Page Facebook du Parc naturel régional de Corse

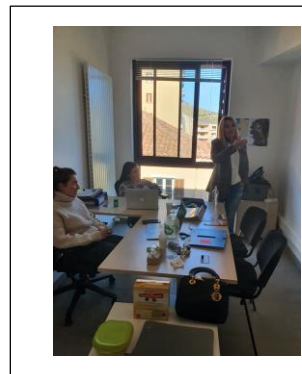
Selon une étude (Source BDM Média, A. Patrad Etude publiée en février 2020), Facebook est le réseau social que les jeunes ont le plus supprimé en 2019, tout âge confondus.

La page Facebook du Parcu di Corsica reste la plus suivie de France et reste très loin devant les autres parcs au niveau des abonnés. En effet, que ce soit, le Parc régional du Vercors, celui de Camargue, du Morvan etc, ces pages plafonnent avec une moyenne de 10 000 abonnés.

La page Facebook du parc comptabilisait 23 000 abonnés lors de la récupération du service Communication en novembre 2019, avec une cible large et hétérogène. Aujourd'hui, elle en compte près de 25 000.

Le Parc de Corse sait fédérer ses nombreux abonnés et à ainsi gagner un concours grâce aux votes de ses abonnés.

Il s'agit du prestigieux concours Troph'Energy, organisé par la Collectivité de Corse.



Analyses
Instagram PnrC



Le service Communication a réalisé, à la demande du service des Ressources Humaines un livret d'accueil.

C'est un outil nécessaire destiné à aider le nouvel arrivant à prendre ses marques.

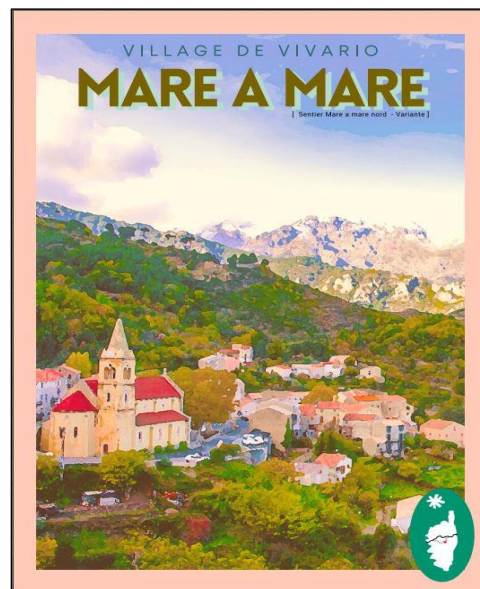
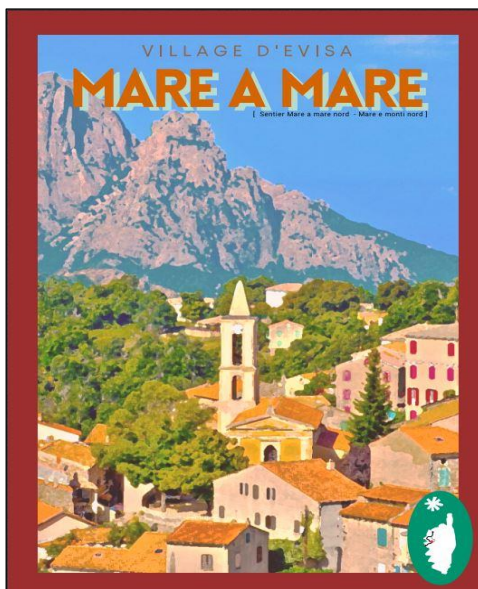
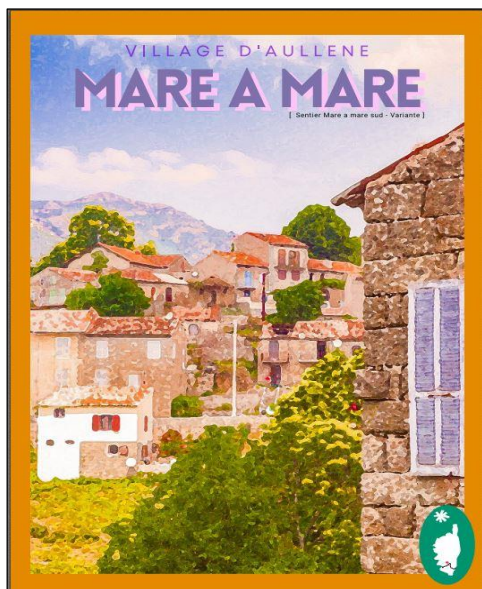
Il s'agit d'un outil d'accompagnement RH transmis au salarié au premier jour de sa prise de poste dans les locaux.

Ce carnet présente l'Institution dans son contexte et son environnement, met en évidence les **méthodes de fonctionnement** qui lui sont propres.

Il recense toutes les informations nécessaires et éléments pratiques visant à faciliter l'acquisition rapide de repères. Il contient finalement tous les éléments d'orientation utiles pour un collaborateur nouveau.



Les affiches promotionnelles des Mare a Mare / Tra Mare e Monti en projet



2/ Bilan Activité Ingénierie – Eco Développeur 2019-2020

Participations travaux institutionnels

- Participation aux différents ateliers Groupes de travaux Estives ainsi qu'aux Assises de la Montagne - Quenza 2020
- Participations aux réunions de territoire de l'AUE 2018-2019
- Participation à l'élaboration de la Carte Communale Riventosa 2019
- Participation à la mise en place et au jury des projets retenus dans le cadre du GAL Castagniccia Mare e Monti 2019
- Participations aux travaux du PETR Balagne 2019 dans le cadre de la mise en place du schéma de développement
- Participation aux travaux du schéma Biomasse 2020
- Participation au Séminaire programme européens de la CdC en date du 13 nov 2019
- Participation et accompagnement technique au projet de Station Trail - Orezza Camp sur la commune de Piedipartino.
- Participation aux travaux de la Commission « parc littoraux » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France– Séminaire énergie FPNR.

43

Accompagnement technique projets

Castagniccia

- de la CC Castagniccia Casinca sur l'élaboration de sentiers transversaux prévus en inscription au PDIPR puis ouverture de ces derniers par les agents de terrain.
- Projet de création de Gite sur la commune de Piedicroce

Tous secteurs

- Finalisation de l'implantation des panneaux PRMF 2eme Tranche sur les territoires.

Celavu Prunelli - Gravona

Accompagnement des territoires :

- La commune de Peri intègre le périmètre du SMPNRC.

Journée d'animations grand public le 7 août en présence de la population et des autorités locales, politiques et institutionnels.

- Partenariat avec la commune de Peri

Signature d'une convention de mise à disposition de locaux pour héberger occasionnellement certains services délocalisés du parc sur le secteur.

- Projet « quandu sciappani i tempi »

Programme d'éducation populaire porté par le CPIE d'Ajaccio sur la résilience locale aux effets du changement climatique à travers différents opus audiovisuels :

- Opus 1 : Quandu sciappani i tempi, les effets des changements climatiques
- Opus 2 : U cibu, l'aliment
- Opus 3 : Campà qui, habiter (prévu pour 2020)

Participation régulière à l'ensemble des travaux du groupe technique d'experts tout au long de l'année et aux différentes projections, conférences débats, animations organisées (fiera di a castagna, festa di u ficu).

- Projet européen ERASMUS + « savoirs d'hier, savoir-faire de demain »

Participation aux différents travaux du séminaire final qui s'est déroulé à Bastelica le 27 septembre en présence de l'ensemble des partenaires. Le projet qui est arrivé à son terme en 2019 était porté par l'intercommunalité de Celavu Prunelli.

➤ Projet européen ERASMUS + « Ecochestnut »

En mai 2019, le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Corse a répondu favorablement à une demande de partenariat de la part de la Coopérative et d'emploi Petra Patrimonia Corsica sur un projet européen Erasmus + émergent nommé « EcoChestnut »

Le projet « EcoChestnut » propose un processus de formation professionnelle innovant destiné à soutenir le développement de la production de châtaignes biologiques en Europe, en intégrant dans un programme commun élaboré communément avec les acteurs et institutionnels de la filière castanéicole (Chambre Agriculture, Groupement Régional des Producteurs et Transformateurs de Châtaignes et Marrons de Corse, Interbio Pro....) tous les aspects du développement de l'agriculture biologique, de la transformation et de la production de produits de la châtaigne (techniques de production, méthodes de production, marketing, communication, éthique et gestion).

44

➤ Projet européen « AMPARA »

Lancé par l'intercommunalité du Celavu Prunelli qui en assure la maîtrise d'ouvrage, ce projet initié en 2019 est en cours d'élaboration. Il fait suite au projet précédent sur les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui. Il vise à mettre en œuvre une dynamique collaborative d'inventaire, de promotion et de transmission des savoir-faire traditionnels sur le territoire à travers 5 axes de travail pour chacun desquels le Parc est sollicité.

➤ Lancement du « cullettivu per a rinascita di u castagnetu paisanu »

A l'initiative du foyer rural de Bucugnà, des communes de Bucugnà et Rutali, de la FFRAC, de l'associu i ballutoni et du PNRC, un collectif s'est créé le 08/12/2019 à l'occasion de la foire de Bucugnà. Le PNRC est un des acteurs principaux en prenant une part importante du travail du collectif au niveau de la communication, l'animation territoriale et le développement de projets de plantations.

➤ Projet outdoor sports

Initié par la CAPA et l'intercommunalité du Celavu Prunelli, ce projet a pour objectif de favoriser la préservation du milieu naturel, le développement de la filière et l'émergence d'un pôle d'activités de plaine nature. Le Parc en tant qu'acteur majeur du territoire est régulièrement sollicité pour participer aux différentes réunions de suivi du projet dont la phase 1 concernant le diagnostic territorial vient de s'achever.

➤ Comité de massif, charte des estives

Participation active aux nombreuses réunions du groupe de travail, lequel vise à élaborer une charte pour les estives de Corse.

➤ Comité de massif, commission numérique

Participation aux réunions du groupe de travail « aménagement numérique » concernant l'élaboration et l'application du schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique. La participation du Parc est très importante dans cette instance puisque son territoire est particulièrement concerné à la fois par l'absence d'infrastructures et de réseau, mais également par l'impact paysager et visuel de certains aménagements en milieu naturel de montagne.

➤ New deal mobile

Participation aux réunions de l'équipe projet sous l'impulsion des services de l'Etat (Préfecture) et de CdC. Le groupe de travail réunit les principaux acteurs (CESEC, DREAL, France mobile, SIEEP 2A et 2B, PNR...), des opérateurs (SFR, Orange, free) et est co-présidé par l'Etat (représenté par le SGAC et ses chargés de mission) la CdC (représentée par le DGA et ses chefs de services).

Actions menées en collaboration avec J.Innocenzi suite à échange de mails ou communications téléphoniques.

- ✓ contenu du texte des délibérations concernant le projet d'extension de la RB a adressé aux communes dans le cadre de la finalisation du dossier de renouvellement du label Mab adressé à l'UNESCO en 09/19.
- ✓ préparation du séjour de la délégation de Fakarawa/Polynésie Française du 15 au 20/09/19 : organisation du séjour, hébergement, restauration, contacts et visites sur le terrain. Séjour annulé et reporté en 10/19 avant ou après les Rencontres des RB dans les Vosges avec prestations et contacts à renouveler comme en septembre. Venue finalement annulée.
- ✓ relance de candidats pouvant soumissionner aux 1ers trophées des RB
- ✓ échange sur les candidats déjà enregistrées ainsi que sur l'organisation de la réception à l'UNESCO pour les gagnants
- ✓ échange sur la composition du jury des Trophées de la RB; non-participation au jury pour cause de préparation voyage au Japon
- ✓ échange dans le cadre du déplacement dans les Vosges pour les Rencontres des RB françaises du 21 au 24/10/19. A cette occasion, les participants ont fêtées le départ à la retraite de 3 personnes dont moi.
- ✓ dans le cadre de la maîtrise de l'impact paysager des activités sur le territoire, contacts maintenus au niveau local avec un responsable du projet " ciel étoilé"

Ateliers CTE Balagne

Organisés par la CCCB à Ile Rousse; invité à participer à l'un des 4 ateliers " Transition énergétique et économie d'énergie dans les collectivités" Le Parc était représenté d'une part par J.Innocenzi pour la RB et d'autre part par G.Valesi dans le cadre du contrat de rivière. Dans ce cadre, proposition de travailler sur un diagnostic énergétique des collectivités de Balagne (bâtiments et flotte véhicules), projet engagé par le PNRC il y a quelques années.

Façade maritime nord occidentale du PNRC

- dans le cadre de la démarche de concertation engagée par le Parc en partenariat avec l'OEC pour la maîtrise de la fréquentation touristique et des activités de loisirs dans le golfe de Porto- Girolata, site UNESCO, contacts avec divers socio professionnels (pêcheurs, promenades en mer...) et des élus pour envisager un code de bonnes pratiques et des préconisations permettant une gestion durable du site.
- valorisation du site du golfe de Porto-Girolata par le biais de l'association "Les Plus Belles Baies du Monde" dont je suis le représentant. A ce titre, participation aux instances statutaires (A.G, Conseil d'administration, bureau) qui se sont déroulés du 11 au 14/10/19 à Toyama/Japon. Réalisation d'un poster du site en collaboration avec N.Robert pour les photos et de M.Mancini pour sa conception et sa réalisation. Partenariat avec l'OT de Porto et le Pôle Ouest Corse pour la promotion du site (dépliants, cartes postales...). Par ailleurs, l'éco développeur est intervenu en session plénière sur le thème de la protection et du développement dans le golfe de Porto-Girolata et le rôle du Parc. Il a été également rapporteur d'un atelier sur le changement climatique et le développement durable ainsi qu'animateur de 7 tables rondes pour rendre encore plus efficace l'Association au niveau international.

Agenda 21 de la cc Spelunca Liamone :

Participation à la validation du diagnostic du territoire (présence dans le comité technique et le comité de pilotage de l'opération). Participation aux inventaires des potentialités existantes sur le territoire notamment sur le patrimoine bâti et religieux ainsi que sur le patrimoine rural (fontaines, fours, lavoirs...) et le travail de mémoire dans les villages à sauvegarder à partir des vidéos réalisées par P.Simonpoli avec "Parolle d'eri".

Aide et accompagnement des porteurs de projets

Dans le cadre des dispositifs d'aides existants 7 projets ANAH/OPAH, 3 projets ADC/ATC/ODARC (hôtels) / ADC/ADEC 2 projets.

Séminaire fonds européens :

Participation en 11/19 au séminaire sur la nouvelle programmation des crédits pour la période 2021/2027 à Ajaccio dont l'objectif est d'élaborer un pré diagnostic du territoire corse dans le domaine socioéconomique et environnemental afin de définir les principales priorités pour l'avenir. Dans ce cadre, participation à 2 des 10 ateliers mis en place : l'un sur le changement climatique et la transition écologique et l'autre sur le développement rural et durable.

Tourisme et randonnée

- ✓ contacts avec le CLRL dans le cadre de la réalisation du sentier du littoral des Deux Sevi entre Cargèse et Girolata, certaines liaisons existantes déjà.
- ✓ projet de création d'un sentier sur le thème de la mémoire ou sentier de la résistance sur les communes de Cargèse et Marignana dans le but est de se souvenir que sur ces 2 communes s'est passé un événement important pendant la 2ème guerre mondiale : le 1er débarquement en Corse du sous-marin Casabianca en provenance d'Alger dans l'anse de Topiti (Cargèse) pour rejoindre le hameau de Revinda (Marignana). C'est la mission Pearl Harbour.
- ✓ échange d'information avec le service tourisme de la Guadeloupe pour l'organisation d'un Raid Aventure: date, organisateurs, déroulement de l'épreuve, prestations fournies, coût et aides (institutions et sponsors).
- ✓ Signalement au Pôle Valorisation des Territoires du mauvais état de la passerelle entre Guagno les Bains et Letia et de la destruction par la foudre du panneau installé par le Parc au lac de Crenu après contacts avec des bergers de Soccia.

46

Préservation de la biodiversité

- ✓ Faisant partie des 170 membres du Comité d'Orientation Stratégique (COS) de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) dans le collège "Gestion des espaces et des milieux naturels" depuis 2017, participation aux actions en faveur de la biodiversité par l'intermédiaire d'une veille environnementale : information et diffusion sur les espèces envahissantes, les différents types de pollution touchant les mers (plastiques, algues) ainsi que les espèces envahissantes exotiques tout comme les événements qui ont eu lieu tels que les Assises Nationales sur les insectes pollinisateurs en 09/19, le 2ème congrès national des Stations Vertes, les journées du Patrimoine en 10/19 ou encore le Carrefour National de l'eau en Bretagne les 29 et 30/01/2020.
- ✓ de même, une veille environnementale est pratiquée avec les partenaires de la FRB tels que IDEALCO et IPBES pour la communication d'information de scientifiques portant sur le déclin de la biodiversité marine (pression de pêche) et impacts des organismes et des écosystèmes sur le climat, densification du bâti et biodiversité, la politique de développement durable des collectivités, les effets des déchets dans les océans.....

Mise en place de conventions

Convention de cadrage administratif pour l'accompagnement des projets d'Ultra trail sur le GR20.

Depuis quelques années déjà, l'organisation de courses hors stade type Trail sur le périmètre du Parc naturel régional de Corse – Parcu di Corsica est exponentielle. Quand nous en comptons que une par mois il y a 10 ans, en 2020 nous en étions à près de 4 par mois. Le rôle du Syndicat mixte du PNRC dans le cadre de la procédure administrative nécessaire qui régit l'autorisation donnée en final par les services de l'État (quand il y a plusieurs communes traversées) ou le maire (quand la course n'est réalisée que sur la commune) pour la réalisation des courses hors stade est très limité. En effet, seul un avis du SMPNRC est demandé, avis rédigé par les différents services du SMPNRC certes important mais qui au final est tributaire de l'avis du décideur autorisant ou non la course. De manière répétée dans les différents avis rendus par le SMPNRC, il est évoqué le fait de devoir prendre l'attache des services du SMPNRC en amont (et non seulement durant les deux mois légaux préalables à une course et au rendu de l'avis) de tous projets de courses hors stade sur son territoire afin de bien cadrer et orienter les organisateurs sur la prise en compte de l'environnement. Sur l'ensemble des avis rendu par le SMPNRC ces dernières années, seuls quelques organisateurs de courses hors stade ont suivi les recommandations du SMPNRC. Afin de palier à la non prise en compte des recommandations du SMPNRC pour des courses hors stade et qui plus est quand ces courses sont programmées sur des grands itinéraires où le SMPNRC est identifié comme gestionnaire, il a été décidé de proposer à « chacun des organisateurs souhaitant programmer une course hors stade sur nos grands itinéraires », de signer une convention de cadrage administratif et technique avec le SMPNRC. Convention qui n'est en aucun cas une autorisation mais une acceptation sous conditions par le SMPNRC à orienter les organisateurs de Trails dans la poursuite de la programmation de leur projet de course hors stade ou Trail. En ce sens une convention a été signée avec l'association Mantinum 2019

Mise en place d'une convention partenariale avec la CDC pour la mise en place des CTESI

et pour coordonner les actions d'implantation d'une signalétique randonnée sur le GR20 et les Mare a Mare – Tra Mare Monti

Mise en place d'une Convention Cadre OEC-ATC-PNRC 2019-2021 fréquentations sites sensibles.

Comment concilier la préservation de l'espace et l'accueil d'un public toujours plus nombreux ? Comment prendre des décisions et aménager en connaissance de cause ? Pour intervenir, les gestionnaires d'espaces naturels doivent disposer d'indicateurs de fréquentation fiables et pertinents. Or, à chaque problématique, correspond une technique de comptage donnée. Au risque de réaliser des aménagements inadaptés, il est préférable de se pencher avec soin sur la méthode. Nous devons considérer la fréquentation comme un flux d'interactions avec l'environnement ; cela donne à l'analyse de la fréquentation une place essentielle dans le plan de développement de l'espace : elle devient un indicateur de pilotage. Il s'agit alors de concilier accueil du public, satisfaction des usagers et préservation du patrimoine paysager. Le problème est alors de quantifier et qualifier la fréquentation d'un site. La gestion des espaces naturels repose sur des arguments concrets et chiffrés. L'étude des flux et leur répartition permettent d'aménager l'espace en connaissance de cause et de suivre leur évolution dans le temps. Les outils de comptage donnent de précieux renseignements sur le nombre de visiteurs. Ils chiffrant la fréquentation et indiquent les pics et les périodes. Dans ce cadre les outils sont nombreux mais ne suffisent pas. La présence de l'homme sur le terrain, en tant qu'animateur est alors essentiel non seulement en tant que dépositaire d'un message à transmettre mais aussi en tant que garant de l'esprit des lieux. C'est une reconnaissance intrinsèque de la gestion effective du site. Dans les sites naturels qualifiés d'exceptionnels comme les massifs montagneux de Corse, la gouvernance et les modalités de gestion des flux de visiteurs, l'amélioration de la qualité et de l'expérience de la visite se posent en plusieurs termes :

- mobilités durables,
- accès aux informations de la visite,
- consommation collaborative,
- participation et dialogue entre habitants, commerçants, visiteurs et gestionnaires.

Nous devons donc aujourd'hui entamer une démarche globale d'évaluation des flux sur notre région en expérimentant dans un premier temps sur des sites spécifiques. Il s'agit donc de travailler sur plusieurs années, à un projet de surveillance et de gestion des flux de fréquentation sur la chaîne centrale de l'île et particulièrement le GR20.

Mise en place et signature d'une Convention entre Météo France - PNRC afin de coordonner les actions de terrain pour la surveillance du manteau neigeux des massifs montagneux et prévenir des risques avalanches

Mise en place et signature d'une Convention entre le PNRC et la fondation du Patrimoine

Avec pour objectif de créer un partenariat opérationnel afin de rendre plus efficaces leurs interventions respectives par un recours accru au mécénat populaire, et ainsi réduire encore davantage la part restant à charge du maître d'ouvrage public ou associatif.

Mise en place d'une convention avec le Syvadec pour la prise en compte du traitement des déchets triés issus des refuges du GR20

Mise en place des contrats de concession de service publics

2019 - En gestion mixte sur 6 refuges du GR20 (Ortu di Piobbu, Carozzu, Manganu, Petra Piana, L'Onda, Usciolu) et gestion totale sur le 6 autres. En effet, Le Syndicat mixte du PNRC a expérimenté un dispositif de gestion mixte sur trois refuges : Ortu di Piobbu, Carozzu et Prati. Dans le cadre de ce projet pilote, les agents du Parc étaient chargés d'assurer une mission générale d'accueil, d'information et d'animation auprès des randonneurs, de contrôler la propreté permanente du refuge et d'assurer la propreté de ses abords, d'assurer la gestion de l'aire de bivouac et l'entretien des tentes et matelas, d'assurer la gestion de la billetterie et de la centrale, ainsi que l'attribution des places en refuge et en bivouac, de réaliser et déposer la collecte des recettes des refuges et d'effectuer certaines missions ayant trait à la sécurité (affichage des conditions météo, risque incendie...). Le gardien privé était, pour sa part, chargé d'exercer une activité de restauration mais également d'assurer la propreté permanente du refuge (hors dortoir) et de l'ensemble des équipements du site. Cette démarche de gestion novatrice a fait l'objet d'une évaluation en Comité de direction et s'est avérée concluante sur trois plans :

- Sur le plan financier : forte augmentation des recettes liées à la vente de nuitées en refuge.
- Sur le plan technique : amélioration des conditions d'accueil des randonneurs dans les trois refuges tests.
- Sur le plan humain : forte mobilisation des agents tout au long de la saison, mise en place d'une formation gardien de refuge, achat d'équipement...

Afin de mettre en œuvre ce dispositif dans les délais impartis, des contrats de gérance ont été mis en place à titre transitoire (délibération n°2018-7 en date du 11 avril 2018) et une commission ad hoc a été créée afin d'examiner et de sélectionner les candidatures et les offres en vue de la désignation des titulaires des contrats de gérance (délibération n°2018-5 en date du 11 avril 2018). En 2019 : Mise en place de Contrats de Concession de Service Public Conformément aux dispositions des articles L1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, le Syndicat mixte a engagé une réflexion pour la mise en place de Contrats de Concession de Service Public. Celle-ci a permis d'aboutir à la réalisation de deux modèles de contrats de concession :

- Un modèle visant à confier l'exploitation d'un refuge à un délégataire de service public (cf. projet de contrat en annexe 1).
 - Un modèle de contrat visant à confier uniquement l'activité de restauration à un délégataire (cf. projet de contrat en annexe 2)
- De même, le dispositif expérimental de gestion mixte mené depuis 2018, a été reconduit en 2019 et porté à 6 refuges : Ortu di Piobbu, Carozzu, Manganu, Pietra Piana, l'Onda et Usciolu.

En 2020 le dispositif a porté sur 2 refuges complémentaires (Tighjettu & Asinao) soit 8 refuges au total en 2020.

Suite au risque sanitaire Covid 19, entre avril et en mai 2020 le PnrC a participé au groupe de travail national sur la mise en place de protocoles sanitaires pour tous les refuges de montagne, puis a élaboré suite à cela, en partenariat avec l'ARS de Corse et la Sous-Préfecture de Corte, 13 protocoles sanitaires qui ont permis aux refuges du PnrC de fonctionner de juin à octobre 2020.

- Poursuite de la formation en intra des agents du Syndicat mixte du PnrC pour obtenir le BPJEPS Accueil Refuges Parc – une Convention entre le CSJC et le CNFPT permettant d'établir les besoins.

48

Mise en place et pérennisation du maintien de la Transhumance et des estives de Montagne avec une Mission d'hélicoptage. Durant la période allant du 20 juin au 30 juillet 2020, et durant 7 journées, les équipes du Sm du PnrC ont ravitaillé au total 63 bergeries situées pour la plupart dans son territoire.

Des conventions entre les communes de Lama, Pietralba, San Gavino di Tenda, Santo Pietra di Tenda, Urtaca et le Sm du PnrC ont permis d'élargir aux territoires limitrophes l'opération pour les bergers locaux.

Le nombre de bergeries desservies est supérieur à celui de 2016, 2017, 2018 et 2019 (cf. tableau 1 en page 3).

Les bergers qui en ont formulé la demande par écrit auprès de la Chambre régionale d'Agriculture ont pu bénéficier de la mise en place (transfert de l'hélicoptère depuis sa base vers la DZ identifiée) et d'une rotation hélicoptée prise en charge financièrement par le Sm du PnrC.

Le nombre total de rotations effectuées durant ces 7 journées (hors rotations supplémentaires privées déterminées par chaque bénéficiaire et réglée auprès de la société en charge de l'hélicoptage) s'élève à 63, ce qui représente approximativement 51 tonnes de matériel et de fournitures transportés.

Les agents ayant participé aux hélicoptages sont les suivants : Antoine Albertini, Emmanuel Aledo, Michel Mariani, Cédric Natali, Christian Casanova, Olivier Bonifacj, Dumé Tondini (Sm du PnrC).

Le coût total de l'opération d'hélicoptages bergers 2020 (Temps de mise en place à 31€ HT et Travaux aériens à 30 € HT s'élève à 51 543,27 € TTC

PROJETS ET ECHANGES INTERNATIONNAUX ET EUROPEENS

Echanges internationaux Tanger 2019 « Séminaire du Fonds conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine Tourisme durable et solidaire au service des populations Tanger, 24 & 25 octobre 2019 »

Ce séminaire visait à

- Améliorer la connaissance mutuelle dans un secteur en pleine croissance : qui sont les principaux acteurs du tourisme durable au Maroc et en France ? Quelles compétences sont dévolues aux collectivités territoriales en la matière ? Comment favoriser les croisements entre tous ces acteurs (opérateurs économiques et touristiques, culturels, habitants, société civile, institutions, etc.)
- Valoriser les projets passés comme source d'inspiration et de bonnes pratiques/alertes pour d'autres partenariats.
- L'échange d'expérience autour de nouvelles thématiques, qui pourraient être développées au Maroc grâce à la coopération décentralisée.

Echanges internationaux Québec Mars 2019

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Corse – Parcu di Corsica compte tenu des enjeux et objectifs globaux fixés par sa Charte mais également par la Collectivité de Corse et spécifiquement sur la base des 3 points suivants :

Point n° 1/ Les Objectifs globaux pour la Corse :

Assurer l'autonomie alimentaire d'une île qui importe près de 75% de son alimentation et qui est confrontée à une saisonnalité dans la demande (333000 habitants annuel, Population x3 en période estivale juin à septembre (tourisme)).

Ceci impliquant des problématiques :

- de déchets générés essentiellement par l'importation, (emballages, palettes, cartons.....) couplé à un retard dans l'installation d'infrastructures de tri ou recyclage locales.
- d'une perte de savoir-faire agricole, (même si enseignement présent, peu d'attractivité pour les métiers agricoles)
- d'un lien à la terre et aux anciens vivant majoritairement dans les villages du rural amoindri de la part des jeunes générations, (désertification du rural)

- d'une utilisation raréfiée de semences ancestrales locales au profit de « produits » plus "basiques" et moins locaux.
- D'une dépendance aux commerces surdimensionnés (centre commerciaux).

D'un point de vue administratif :

- de projets élaborés individuellement et très peu en réseau,
- D'un manque de transversalité dans les actions menées pour endiguer certaines problématiques,
- d'un soutien à l'importation plus attractif économiquement (aides).
- De tentatives de relances via Pat, projets semences ancestrales, éducation et sensibilisation, trop inégales.
- En 2003, l'organisation et le fonctionnement de l'institution territoriale de Corse renforce ses pouvoirs, ses responsabilités et ses compétences sont considérablement accrus : Un pouvoir réglementaire lui est donné, dans ses domaines de compétences, sur habilitation du législateur. (Peu de propositions dépassent la validation de l'Assemblée nationale)

Point n° 2/ Le projet du PNRC :

Qui est d'initier une démarche impactant l'ensemble de son territoire via la mise en place d'un projet alimentaire territorial. Essayer de répondre aux nombreux besoins du territoire en élaborant un projet transversal qui à son niveau générera des actions en faveur de tous et pour tous.

49

Avec pour méthodologie :

- I. Réaliser un diagnostic de l'ensemble du territoire du comprenant un état des lieux et un diagnostic. Ce Diagnostic sera constitué des éléments suivants :
 - ✓ Un bilan de la composition de l'offre artisanale, et commerciale (produits locaux) afin d'identifier, au terme de l'étude, le(s) l'outil(s) (type plateforme(s)) commercial (aux), et artisanal (aux) existant(s), ainsi que d'une identification des potentialités et des leviers de développement (secteurs à soutenir ou mettre en place localement en priorité) ainsi que des fragilités et menaces ;
 - ✓ La connaissance du vécu des professionnels (Producteurs locaux, commerçant, Gardiens de refuges), l'identification de leurs attentes, leurs besoins, l'évaluation de leur capacité à se mobiliser et à s'impliquer dans une action collective ;
 - ✓ Une identification des projets d'investissement des commerçants et artisans et d'estimation d'une enveloppe financière pour le volet des aides directes aux entreprises ;
 - ✓ Une définition du profil de la clientèle mettant en lumière ses perceptions et ses attentes ;
 - ✓ La prise en compte de l'action publique, sa stratégie de développement du commerce
 - ✓ Une analyse des données objectives et subjectives et leur interprétation permettant d'identifier les enjeux majeurs, d'anticiper les évolutions sur les prochaines années et de bâtir une stratégie ad hoc.
- II. Définir une stratégie de développement commercial, à partir du diagnostic établi. Il s'agira notamment de mettre en place une opération pour la constitution d'un Projet Alimentaire Territorial et/ou d'une plateforme collective ou de plateformes micro localisées ainsi que de vérifier la pertinence de l'échelle territoriale du Parc.
- III. Le cas échéant, identifier les actions à mettre en œuvre et concevoir le programme d'actions de(s) future(s) opération(s), adaptées aux objectifs stratégiques et aux enjeux identifiés (Plan Alimentaire Territoriaux à mettre en place localement le long du GR20 ou globalement sur le territoire, actions collectives d'animation – promotion, plan de déplacement circuits courts, productions locales optimisées,...) conformément à la Charte du PNRC.

Point n° 3/ L'identification des besoins et retombées potentielles pour la mission:

- ✓ Échanger pour élaborer un mécanisme de jumelage de territoires autour des questions de transition alimentaire.
- ✓ Échange d'expériences sur la mise en place des SAT Québécois (processus, contraintes, protocole etc.....)
- ✓ Projet d'évolution législation – réglementation locale
- ✓ Partenariats techniques envisageables.

a participé a une mission exploratoire pour élaborer un projet de coopération Franco Québécois.

Le Parc de corse représenté pour cette mission par son Président Jacques COSTA et la secrétaire générale du syndicat mixte du PNRC Madame Marie Hélène PARODIN ont établis des contacts intéressant et pu réaliser un constat et des perspectives d'avenir.

B/ Le constat :

- Des similitudes dans les démarches, objectifs et systèmes mis en place mais à une échelle largement plus axée sur une culture intensive au Québec qui est non appropriée pour notre ile.
- Une volonté de coopérer entre les 2 entités et ce sur plusieurs axes et thématiques.
- Des expériences à valoriser

C/ Les possibles priorités thématiques pour une future coopération entre LE PNRC, La Collectivité de Corse et les institutions québécoises

La nécessité d'internationaliser le monde rural Corse et tous ces acteurs, des anciens (mémoire et tradition) aux jeunes, pour :

- Le développement de l'innovation par l'échange de bonnes pratiques, rencontres de l'altérité...
- la valorisation du monde rural corse et de ses acteurs, notamment les jeunes : développer les possibilités de mobilité apportera de l'appétence aux métiers de la terre, entre autres...

- *Un rapprochement avec tous les établissements d'enseignement technique agricole, mise en réseau et développement du programme Erasmus. (Avec Université de Corse aussi car de plus en plus (mais trop peu malheureusement) de Master bac +5 s'orientent vers la production agricole, ce qui insuffle une évolution et une qualification des pratiques)*
- *la valorisation et rayonnement des produits corses, en liant la restructuration de la production et la mise en relation de tous les acteurs de la chaîne alimentaire, du consommateur au producteur / appli / en circuit court/ transformation sur place/ conversion ...etc. : tout cela devrait se faire avec l'office de l'environnement, l'ODARC, les Chambres Agricoles, Inter Bio Pro, Communautés de communes sensibilisées (Piève de l'Ornano) Terre de liens.*
- *Échanges d'expériences entre élus afin de réaliser des constats et offrir des perspectives pour les territoires.*

Mise en œuvre du Programme européen Ecochestnut.

En mai 2019, le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Corse avait répondu favorablement à une demande de partenariat de la part de la Coopérative d'activités et d'emploi Petra Patrimonia Corsica sur un projet européen Erasmus + émergent nommé « EcoChestnut » Le projet « EcoChestnut » propose un processus de formation professionnelle innovant destiné à soutenir le développement de la production de châtaignes biologiques en Europe, en intégrant dans un programme commun élaboré communément avec les acteurs et institutionnels de la filière castanéicole (Chambre Agriculture, Groupement Régional des Producteurs et Transformateurs de Châtaignes et Marrons de Corse, Interbio Pro....) tous les aspects du développement de l'agriculture biologique, de la transformation et de la production de produits de la châtaigne (techniques de production, méthodes de production, marketing, communication, éthique et gestion). En effet, force est de constater que le marché européen de la châtaigne connaît une forte croissance de la demande et de la production de produits de châtaigne bio depuis 10 ans. En raison du développement de la demande des consommateurs, le marché européen des châtaignes est insatisfait en volume. Il doit donc compter sur les importations en provenance de pays tiers pour être satisfait (Turquie, Chine, Corée). Il est donc important que les professionnels de l'industrie (producteurs et agriculteurs) possèdent les compétences clés nécessaires pour faire face à ces défis. Les objectifs principaux du projet sont:

- ✓ améliorer les possibilités de développement et de stimuler le potentiel de croissance des producteurs de Châtaigne de l'Union Européenne et les produits du châtaignier;
- ✓ développer les connaissances et compétences spécifiques des producteurs de Châtaignes européens afin de produire et de promouvoir leurs produits.;
- ✓ fournir transversalement, une formation multidisciplinaire et sur mesure pour favoriser la production et la promotion en réponse aux besoins spécifiques des producteurs de châtaignes et de leurs produits transformés
- ✓ rappeler et faire prendre conscience que les châtaignes font partie de la culture, du patrimoine historique et paysager du territoire de production
- ✓ augmenter le soutien apporté aux producteurs de châtaignes et de productions issues de la transformation
- ✓ encourager l'application d'une approche à l'agriculture biologique en faveur des productions issues des nouveaux producteurs et ceux déjà installés
- ✓ promouvoir l'utilisation d'une agriculture durable et les méthodes de production entre les agriculteurs et producteurs de l'UE;
- ✓ promouvoir une utilisation plus large des châtaignes et des produits biologiques issues des châtaignes parmi les clients de l'UE.

Le projet EcoChestnut envisage le développement :

- ✓ D'un modèle d'apprentissage EcoChestnut
- ✓ De cours approfondis et interactifs sur la production et le marketing
- ✓ D'un manuel pour les formateurs
- ✓ D'une plateforme interactive présentant le référentiel de formation
- ✓ D'un guide sur la certification des châtaignes biologiques
- ✓ D'un manuel «Exploiter le potentiel des châtaigniers».

L'impact attendu aux niveaux national et européen est le suivant:

- couvrir les besoins par de nouvelles approches multidisciplinaires partagées, axées sur l'expérience, pour le développement des compétences professionnelles des agriculteurs, des agronomes et des producteurs de châtaignes dans la production de châtaignes et produits transformés;
- élaboration d'un ensemble complet de cours de formation, d'un manuel à l'intention des formateurs et d'un guide sur la certification des châtaignes biologiques, applicable au niveau de l'UE et à l'intention de tous ceux qui s'intéressent à ce sujet;
- amélioration de la compétitivité des producteurs de châtaignes sur le marché commun européen grâce à la production de châtaignes de qualité et de produits transformés;

- sensibiliser les producteurs sur la possibilité d'explorer un nouveau créneau pour leur exploitation en appliquant des méthodes traditionnelles et respectueuses de l'environnement pour la production de châtaigne bio du territoire

En juillet 2019, le projet « EcoChestnut » a été retenu par l'Union Européenne

Elaboration d'un Programme Européen Smart-héritage non retenu.

INGENIERIE – CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE (AUE – ADEME)

Rapport d'avancement de l'année 1

Mission de **Conseil en Energie Partagé** au sein du **Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Corse**

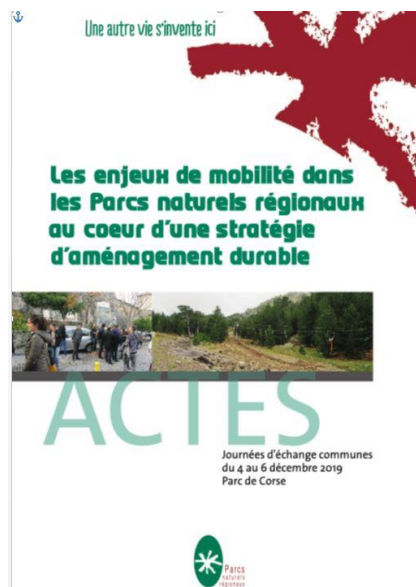


Le dispositif de **Conseil en Energie Partagé** est un service de proximité développé avec le soutien de **l'ADEME et co-financé par l'Agence d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse** qui mutualise les compétences d'un conseiller spécialisé au sein de la **structure porteuse du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse** et à destination de l'ensemble des collectivités adhérentes à la structure soit **178 communes et 12 EPCI**. Le périmètre du SMPNRC se trouve en **annexe 1** du présent rapport.

Partant du constat que la majorité des communes du Parc naturel régional de Corse ne sont pas dotées de services dédiés uniquement à l'énergie et n'ont pas la taille suffisante pour le faire, il a été décidé de leur mettre à disposition un Conseiller en Energie Partagé (CEP) pour :

- faire l'inventaire des consommations énergétiques
- proposer conseils et optimisations énergétiques
- faciliter l'intégration d'énergies renouvelables
- faire connaître les aides financières
- accompagner les collectivités dans le montage de dossier

Le dispositif s'étend sur **3 ans à compter du 1^{er} Novembre 2018**, date de prise de poste. Ce présent rapport a pour but de faire état des actions engagées et réalisées au cours de la 1^{ère} année.



2019

- Convention commune associée VEZZANI

2020

- ✓ Convention Commune associée Monte
- ✓ Convention Commune associée Prunelli di Casacconi
 - ✓ Convention Commune associée Figari

2021

- Convention Commune associée Santa Maria Sicchè
 - Convention Commune associée Olmo
- Convention Commune associée Petra di Verde
 - Convention Commune associée Pietroso